

Fiche presse

Université de Montpellier – L'Institut Agro
Montpellier, le 20 septembre 2021

CONVENTION D'ASSOCIATION

L'Université de Montpellier signe une convention d'association pour 5 ans avec l'Institut Agro à Montpellier

Ce lundi 20 septembre 2021, Philippe AUGÉ, président de l'UM et Anne-Lucie WACK, directrice générale de l'Institut Agro (l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) ont signé une convention d'association afin de formaliser les relations spécifiques pré-existantes entre les deux établissements, démontrant ainsi leur volonté commune de poursuivre la dynamique engagée au sein du projet Montpellier Université d'Excellence (MUSE) et de contribuer au développement et au rayonnement de l'Université de Montpellier et ses partenaires.

L'Université de Montpellier et Montpellier SupAgro entretiennent depuis de nombreuses années des relations étroites en matière de formation et de politique scientifique. Ces collaborations se sont renforcées avec la labellisation en 2017 du projet d'I-SITE MUSE, porté par l'Université de Montpellier et dont Montpellier SupAgro est l'un des partenaires.

Depuis la création de l'Institut Agro au 1^{er} janvier 2020, Montpellier SupAgro est devenue école interne de ce nouvel établissement national, regroupant également Agrocampus Ouest à Rennes et Angers, et bientôt AgroSup Dijon.

Une convention pour formaliser les modalités de collaboration

Le projet d'I-SITE MUSE a pour ambition principale de contribuer à l'émergence à Montpellier d'une université de rang international, mettant en synergie les forces de tous les partenaires, et reconnue notamment pour son rayonnement sur trois grandes questions – la santé humaine, l'environnement, l'agriculture et l'alimentation. Cette ambition réclame une action sur l'ensemble des champs de la vie d'une université – formation, recherche, relations internationales, innovation, vie étudiante – mais également la mise en perspective d'une nouvelle organisation pour l'université, organisation susceptible d'intégrer des partenaires.

Après la signature d'une première convention en novembre 2019, préfigurant cette association, la présente convention d'association a pour objectif de formaliser les modalités de collaboration entre l'Université de Montpellier et l'Institut Agro au travers de son école interne Montpellier SupAgro.



(de g. à dr.) : François PIERROT, directeur exécutif de l'I-Site MUSE - Anne-Lucie WACK, directrice générale de l'Institut Agro - Philippe AUGÉ, Président de l'Université de Montpellier - Carole SINFORT, directrice de Montpellier SupAgro - Sophie BÉJEAN, rectrice de la Région académique Occitanie



Anne-Lucie WACK, directrice générale de l'Institut Agro - Philippe AUGÉ, Président de l'Université de Montpellier

« Je me félicite de cette convention entre l'Université de Montpellier et l'Institut Agro pour le compte de Montpellier SupAgro, aujourd'hui devenue Ecole interne de l'Institut Agro, et avec qui nous collaborons avec succès depuis plusieurs années. Cette convention traduit ainsi formellement une relation de confiance qui existe entre nos équipes d'enseignants et de chercheurs. Mais c'est également un gage fort de notre volonté partagée de répondre aux recommandations du jury international Idex-Isite du programme d'investissement d'avenir. Ensemble, nous partageons l'ambition de permettre le développement et le rayonnement de l'Université de Montpellier. »

Philippe AUGÉ, président de l'Université de Montpellier

« Avec cette convention d'association nous intensifions et amplifions nos collaborations de longue date avec l'Université sur le champ agriculture, alimentation, environnement. Nous élaborons des stratégies communes sur la formation, la recherche, la politique doctorale, mais aussi les transformations pédagogiques et numériques, la vie étudiante, le lien à l'entreprise et au territoire... Au travers de notre école montpelliéraine, nous voulons affronter ensemble les grands défis de la transformation des métiers et des compétences, face aux transitions agricoles, alimentaires et environnementales, et contribuer à l'attractivité et au rayonnement international de ce grand site scientifique montpelliérain éclairé par son phare universitaire. »

Anne-Lucie WACK, directrice générale de l'Institut Agro et Carole SINFORT, directrice de Montpellier SupAgro

Des compétences mises en commun

Sur le plan institutionnel, la volonté des établissements se concrétise par la participation croisée dans les instances des deux établissements mais également dans les divers champs d'actions de ceux-ci.

La mise en commun de compétences portera notamment sur la politique scientifique, et la collaboration s'exercera dans les Unités Mixtes de Recherche en cotutelle et les Unités partenaires, en particulier au sein du pôle de recherche "Agriculture-Environnement-Biodiversité". Le travail commun dans le cadre du collège doctoral, la charte commune de signature des publications scientifiques et la contribution aux classements internationaux sont d'autres aspects de cette entente fructueuse.

En matière de politique de formation, la relation entre Montpellier SupAgro et l'Université de Montpellier se déploiera principalement par l'offre de formation en Licence, Master et Doctorat et donnera lieu à une co-signature des parchemins de diplômes. Ils entendent également participer ensemble à la construction de dispositifs de mise en synergie tels que le Collegium "Agriculture & Alimentation".

Les deux établissements ont enfin pour objectif la mise en commun de compétences en matière de vie étudiante, relations internationales, ressources humaines et la mise en place d'actions communes dans le champ administratif.

Par les engagements pris dans l'application de la charte commune des publications scientifiques et la co-signature des parchemins de diplômes, les établissements répondent à des attentes du jury de l'I-SITE MUSE.

Contacts presse :

Université de Montpellier

Direction de la Communication
communication@umontpellier.fr

Présidence de l'UM

presidence@umontpellier.fr

L'Institut Agro – Montpellier SupAgro

Ghyslaine Besançon

Responsable du service communication

ghyslaine.besancon@supagro.fr

M. 06 66 00 05 69